

---

**Dévoilement du conseil des ministres**  
**La COMBEQ félicite les nouveaux ministres**

---

*Saint-Jean-sur-Richelieu, le 18 octobre 2018* – La Corporation des officiers municipaux en bâtiment et environnement du Québec (COMBEQ) félicite M<sup>mes</sup> Andrée Laforest et Marie-Chantal Chassé pour leur nomination respective au poste de ministre des Affaires municipales et de l’Habitation et de ministre de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Par le biais de la voix de son président, Monsieur Sylvain Demers, la COMBEQ accueille ces deux nominations avec enthousiasme et entrevoit la poursuite d’échanges constructifs entre les trois organisations pour le plus grand bénéfice des municipalités du Québec et de leurs citoyens.

« Nous sommes convaincus que M<sup>me</sup> Andrée Laforest relèvera avec brio les défis qui se présenteront à elle. Aucun doute qu’elle saura puiser dans son expérience en région pour habilement guider les municipalités du Québec vers de nouveaux horizons et l’affirmation de son rôle en tant que gouvernement autonome », précise le président de la COMBEQ. « Il en va de même pour M<sup>me</sup> Marie-Chantal Chassé. Ses compétences en matière d’entrepreneuriat sont impressionnantes. Elle saura insuffler son leadership et son dynamisme pour assurer le développement durable des municipalités et du territoire québécois. Elle trouvera de précieux alliés parmi les membres de la COMBEQ », ajoute M. Demers.

« Je profite de l’occasion pour remercier Madame Isabelle Melançon pour sa direction inspirante du Ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques. Depuis sa nomination la tête du ministère en octobre dernier, la coopération entre celui-ci et la COMBEQ, visant l’application des lois et règlements environnementaux, a été à la hauteur de celle qui a prévalu pendant plus de 20 ans. Je salue également le travail de monsieur Martin Coiteux pour sa précieuse collaboration dans l’avancement de nos dossiers d’intérêt commun au sein du gouvernement », a conclu monsieur Demers.

La COMBEQ est un organisme à but non lucratif qui contribue activement au développement professionnel de près de 1 300 inspecteurs municipaux de partout au Québec par l’entremise de formations reconnues et autres services exclusifs de mises à niveau de leurs connaissances et compétences. Ainsi, les municipalités du Québec sont davantage à même d’offrir à leurs citoyens, commerçants, industriels et promoteurs, un accompagnement à leurs projets.